

# **Pour une santé** **en fonction des besoins**

**notre santé est capitale et non un capital**

Alors que depuis bientôt deux ans, nous traversons une crise de santé mondiale, la politique comptable se poursuit.

## **Des moyens toujours en baisse**

5 700 lits d'hôpital en moins en 2020, près de 100 000 de moins sur la période 1993-2018. On peut s'arrêter à ces chiffres, baisser les bras, se résigner et se dire «c'est comme ça», «on n'y peut rien». On peut aussi voir que, derrière cette réduction drastique des moyens, ce sont les quelques sept millions de patients qui souffrent d'attendre dans les couloirs des urgences qu'une place en service soit disponible pour que l'on s'occupe d'eux, ce sont les personnels des

hôpitaux qui passent du temps à chercher une place pour leur patient plutôt qu'à le soigner, ce sont des tensions qui éclatent entre patient et personnel. C'est aussi le développement de l'hospitalisation à domicile et tant pis pour les familles des patients. On voit maintenant des affichettes informant que *toute-agression-verbale-ou-physique-à-l'encontre-du-personnel-fera-l'objet-d'une-plainte* orner les murs des hôpitaux alors même que l'hôpital doit être un lieu d'accueil et de soin pour l'ensemble de la population.

## **Un financement des hôpitaux problématique**

Jusqu'en 2004, les hôpitaux recevaient une dotation globale de fonctionnement. Elle était reconduite annuellement et revalorisée selon les besoins. Depuis, la mise en place de la tarification à l'acte, la fameuse «T2A», a bouleversé complètement le financement des hôpitaux [voir encadré]. Le budget alloué est systématiquement insuffisant pour assurer un bon fonctionnement de l'hôpital public. Cela conduit à une impossibilité de financer des investissements, à rogner sur les dépenses (entretien des locaux, personnel et lits en moins, etc.). Cela conduit à la situation absurde où les hôpitaux sont contraints d'emprunter pour assurer leur dépense! L'endettement est tel (30 milliards d'euros) que l'État prévoit non pas de refondre le système de financement afin que les hôpitaux ne s'endettent plus mais de reprendre une partie de la dette... au grand bénéfice des banques.

### **Tarification à l'acte**

Quel en est le principe? En fonction des maladies, du profil des patients, des actes et des soins, chaque séjour est codé et rattaché à un «groupe homogène de séjours» associé à un tarif versé par l'assurance maladie. Ce mécanisme, logique et sensé en apparence, a de nombreux effets pervers : une maximisation des recettes via une multiplication des actes, une orientation des soins vers les actes techniques les plus rémunérateurs. Les patients à maladie chronique (qui nécessitent donc plus d'interventions humaines) sont moins valorisés. Cela conduit ainsi à un tri au détriment des personnes les plus fragiles, les plus âgées. Les lois de finance de la Sécurité sociale encouragent les hôpitaux à faire plus d'activités afin de recevoir un budget plus conséquent. Les objectifs d'économie sur la santé (quand bien même la bonne santé est un besoin incompressible) couplés à la baisse des tarifs hospitaliers conduit à une décorrélation complète entre le coût réel d'un acte et son tarif.

## **Revendications immédiates**

Dans l'immédiat, la CNT revendique la fin de la tarification à l'acte; le juste financement de l'hôpital public en fonction des besoins, selon les réalités locales;

la définition d'un nombre minimal de lits d'hospitalisation par région selon les besoins; la fin des brevets et l'orientation de la recherche en fonction des besoins. Soigner ne se réduit pas à un acte technique, il faut que le personnel soignant ait le temps d'écouter et d'échanger avec le patient, il convient donc d'augmenter le nombre de personnels afin d'augmenter le temps moyen par patient. Cela revalorisera par là même le métier de soignant.

## **Pour une santé collective**

# **non marchande au service du public!**



### **Santé collective ou santé individuelle**

En parallèle des logiques d'économie de la dépense publique, ont fleuri de nombreux discours et verbiages sur la santé. Sous ces discours «bien-être» se cache l'idéologie libérale dont l'objet est de justifier tous les renoncements collectifs. De la santé publique, nous sommes passés à une santé privée.

Cela conduit à un déplacement d'une responsabilité collective vers une responsabilité individuelle. L'individu est en charge de son état de santé, l'État ne l'est plus. C'est dorénavant à chacun de prendre soin de sa santé alors même que tout le monde n'a pas les moyens financiers de le

faire comme l'achat de produits non industriels par exemple.

### **Santé et capitalisme**

Le capitalisme est un système totalitaire. De par son fonctionnement, il se développe et s'étend. Cela conduit à ce que de plus en plus d'aspects de nos vies soient régentés par la marchandise. La logique de la marchandisation s'est introduite depuis bien longtemps dans la sphère de la santé. Quand bien même nous l'arracherions au capitalisme, ce ne serait que partie remise. Pour une santé juste et bonne, il faut en finir définitivement avec le capitalisme. C'est le seul moyen pour mener une vie riche et se soigner sans souci.

À la CNT, nous avons pour but de poursuivre, par la lutte de classes et l'action directe, la libération des travailleurs qui ne sera réalisée que par la transformation totale de la société actuelle. Celle-ci ne s'accomplira que par la suppression du salariat et du patronat, par la syndicalisation des moyens de production, de répartition, d'échange et de consommation, et le remplacement de l'État par un organisme issu du syndicalisme lui-même et géré par l'ensemble de la société. Ce programme est ambitieux, il peut paraître impossible, utopiste. Cela, c'est le discours de ceux qui veulent que rien ne change car les positions qu'ils occupent leur conviennent.

Nous pensons qu'il ne faut pas abandonner la lutte des classes mais au contraire renforcer notre conscience de classe face à toutes les idéologies visant à masquer les rapports de production.

### **Contacts de la CNT**

**📍 Nous rencontrer :**  
Permanences syndicales  
- lundi 14h à 18h  
- mercredi 16h30 à 18h  
à notre local

**📧 Nous contacter :**  
br.rp@cnt-f.org  
06 95 45 67 62  
33, rue des Vignoles,  
75020 Paris

**📻 Nous écouter :**  
Sur Radio libertaire  
(89.4 Mhz) les mardis de  
20h30 à 22h30 et Internet :  
cnt-f.org/urp/radio-cnt

**🌐 Sur le Web :**  
cnt-f.org/urp  
facebook :  
CNT.Region.parisienne